



## ASSOCIATION AGREEE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

Compte-rendu du Conseil d'administration de l'AAPPMA du Faucigny du 04.11.2025

Sur convocation, les membres du Conseil d'administration de l'AAPPMA du Faucigny se sont réunis le mardi 4 novembre 2025 à 18h00 au siège de l'association.

### Membres présents :

Franck MARGAS, Yves MEGOZ , Jean SCOMPARIN, Henri- Pierre BLANES, Julien BLANC.

### Membres excusés :

John NARDELLI, Grégory CREMA, Philippe OTTONE, Tomy RADET,

### Membres absents :

M. Jean-Louis NEGRELLO, Jean-Pierre CASSINA

### Invités (Fédération) :

Yann Magnani, Bernard Genevois, Guillaume Gourdi.

---

## ORDRE DU JOUR

1. Point sur l'alevinage (Fédération)
2. Point sur la production de la souche Borne (Fédération)
3. Crépit de l'écloserie
4. Modification de convention collective
5. Repas AG 2025
6. Stagiaires
7. Tour de table

### **1- Point sur l'alevinage (Fédération)**

Yann et Guillaume nous font un point sur l'alevinage notamment du Haut-Giffre.

Il nous est rappelé de bien respecter le PDPG, et de faire aleviner par nos pisciculteurs, afin de contrôler les lieux de déversement.

### **2 - Point sur la production de la souche Borne (Fédération)**

Yann et Bernard nous exposent les incertitudes de la pisciculture de Rive (Thonon), où un projet de collaboration pour la création de géniteurs de souche Borne, y était envisagé, ce qui ne donne pas de visibilité sur l'avenir.

Une seconde option nous est présentée, avec la possibilité d'utiliser la pisciculture d'Annecy, à condition de pouvoir libérer certains bassins, dans l'avenir. Mais cette solution n'est pas sûre actuellement.

Dans ce contexte, les pêches autorisées dans le Borne, pour le prélèvement et la fécondation d'œufs, sont reportées d'une année.

En parallèle à ces discussions, l'AAPPMA souhaiterait que les résultats des pêches électriques fédérales soient transmises régulièrement à l'AAPPMA.

Il est décidé que ceci sera fait, à titre confidentiel, et qu'une synthèse sera présentée, chaque année, par la fédération à notre AG, pour informer les pêcheurs.



## ASSOCIATION AGREEE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

### 3- Crépis de l'écloserie

Il a été décidé de reporter le crépis de l'écloserie à l'été prochain, quand les bassins seront vides.  
Pour cela nous sommes toujours à la recherche d'un artisan.

### 4- Modification de convention collective

Actuellement les salariés de l'AAPPMA dépendent de la convention collective "Pêche de loisir", spécifique à leur activité. Celle-ci représentant peu de salariés (un millier environ), comme d'autres, l'état a fait pression pour des regroupements.

Yves MEGOZ a assisté à une réunion en visio, organisée par le SNSAPL (Syndicat National des Structures Associatives de Pêche de Loisir), qui a présenté la nouvelle convention et ses implications.

La nouvelle convention dénommée ÉCLAT (Education, Culture, Loisir et Animation, pour l'utilité sociale et environnementale, au service des Territoires), représentera plus de 300 000 salariés. Elle a été signée le 7/08/24 et s'appliquera progressivement à notre cas, dès 2026, puis au fur et à mesure de l'harmonisation des dispositions, avec un maximum de 5 années de transition.

Le SNSAPL peut apporter une aide aux AAPPMA qui adhèrent (500€/an)

### 5- AG 2025

La salle est réservée à Ayze pour l'AG du 21 février 2026. Un buffet froid est prévu. Stéphane s'en occupe.

2026 étant une année d'élection, avec le renouvellement du CA, Stéphane doit également réserver une salle, pour une AG spéciale, en fin d'année.

### 6- Stagiaires

Nous avons 2 demandes de stage, dont une pour reconversion professionnelle.

Les deux candidats vont rencontrer les employés, avec qui ils devraient travailler, afin de se présenter.

Une décision sera prise ensuite, par Samuel et Louis.

### 7- tour de table

- Julien:  
A assisté à une diffusion d'un film d'Aster au Manoir de Novel. Celui-ci et les discours qui ont suivis étaient très orientés sur l'impact négatif de l'alevinage en lacs de montagne.  
Julien s'est permis de prendre la parole, pour apporter quelques nuances par rapport à leur vision.
- Jean:  
Souhaite que nous gardions contact avec le président de la société de pêche du Mont-Saxonnex, qui regrette de ne pas avoir pu réaliser leur concours annuel. Ceci suite au refus du lâcher de truites, dans la gouille du Bronze, comme d'habitude.
- Yves:  
Nécessité de trouver une solution pour notre bateau faucardeur. Stéphane va faire un courrier aux présidents des sociétés de pêche, afin de trouver un, mais de préférence plusieurs conducteurs.

Devant le projet d'augmentation du Tarif des cartes de pêche, Yves se désole que la Haute-Savoie soit plus chère que tous les autres départements à vocation salmonidés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45

Compte rendu établi par Franck MARGAS et approuvé à l'unanimité des présents, en fin de réunion

Prochaine réunion du Conseil d'Administration prévue le mardi 2 décembre 2025